

**COMPTE-RENDU de
l'ASSEMBLEE GENERALE
d'AGROBIO ARDENNES
8 février 2018**

A l'invitation du Président Laurent COUSIN, l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Agrobio Ardennes a eu lieu le 8 février 2018 à 10 heures à la salle du Lion d'Or à Jandun.

Etaient présents : Vincent BELLOY, Philippe BOILEAU, Stéphane BRODEUR, Vincent COLINET, Laurent COUSIN, Mathieu CHOISIT, James DELVAUX, Sophie GAMBIER, Martine et Gilles GUILLET, Ghislain LALLEMENT, Stéphanie et Thierry LEBEGUE, Guillaume LERICHE, Etienne MINEUR, Cyrille MORHAIN, Annick MORTIER, Gilbert NIZET, Jocelyn NIZET, Fabrice et Marie-Laure PIERSON, Francis PORTIER, Jean-Emmanuel RONSIN, Dominique et Armel TASSOT, Lionel THIRY, Jérôme TOURNAY, membres adhérents Agrobio Ardennes.

Laurent COMPANT, Etienne LANOUE, Daniel PASTE et Stéphane SALOMON, producteurs biologiques.

Virginie INGEBOS (Agri-Ardennes), Marion ANDREAU (Agrobio Ardennes), Clovis DURAND et Emmanuel JACQUEMIN, Xavier GRANDFILS-SPEYER (GDA du Nord-Ouest), Christian HUREL et Gaëlle ORQUEVAUX (CER France Nord-Est-Ile-de-France), Jean-Philippe MOUSSU (Cabinet Berson), Denis HUET (Crédit Agricole Nord-Est-Ile-de-France), Francis CLOSQUINET (Coordination rurale), Guillaume LERICHE (JA08), Jérôme TOURNAY (Biolait), Claire VIDIE, Sylvie CORPART (FRAB Champagne-Ardenne), Christian DICHAMP (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Anne-Laure DELAPORTE (DDT des Ardennes), Claire FAVIER (Unébio), Quentin ROSAY, Vincent MOREAU (VIVESCIA), Claude MAIREAUX (Nature & Avenir), Michel LAGRIVE (UCANEL), Marion CHOTARD (Acolyance), Cédric CHRETIEN (Carrefour Market), Alain VERQUIN (La Vie Claire), Comptoirs Bio, Pia SAUTEREL (MBCA), Odile BERTELODT et Stéphanie MARTIN (Conseil départemental).

Etaient excusés : Isabelle POULAIN (ADEMCR) et Christophe RANSON, producteurs biologiques.
Amélie COPPEE, Hugues DESHURAUD, Gaëtan DUPUIT, Chantal FLORENTIN, Christophe HENRY, Bertrand LINGUET, Frédéric MONIOT, Jean-Marie PIERRE, Benoît RATHUEVILLE, Aurélie SATTEZI adhérents Agrobio Ardennes.
Pascale GAILLOT (Conseil Régional), M. GRAVISSE (Rayons Verts), Cathy THIRY (La Ruche qui dit oui), Sylvain HAUCHARD (Vivescia), M. HACARD, BAILLEUL et PIOT (Acolyance), Sébastien LORLETTE et Lucie JACQUEMARD (Chambre d'Agriculture des Ardennes), Hervé FESTUOT (Pôle Elevage Ardennes), Aline MORETTI (AERM), Marie-Anne BERNE (AESN), Benoît LAMPSON et Philippe CUIF (Luzéal), Cécile MALVAUX et Freddy THEVENIN (GDSB), Muriel PETERS (Terre de Liens), Mme BLONDEL et Sylvestre CHAGNARD (DRAAF), Mélanie VANPRAET (INAO), SOCAVI, Noël BOURGEOIS (Conseil Départemental), Boris RAVIGNON (Ardenne Métropole) et Miguel LEROY (Communauté de Communes Ardennes Thiérache).

Le Président Laurent COUSIN accueille les participants. Voici ci-dessous un extrait du discours :

« Bonjour à tous et bienvenue ici, à la ferme du Lion d'or à Jandun. [...] Les sujets vont être nombreux et nous alternerons entre des nouvelles parfois glaciales, comme le temps et je n'en doute pas des raisons de croire et d'espérer à un avenir (couleur printemps) pour notre agriculture biologique dans les Ardennes.

Alors, bienvenue à ceux qui viennent pour la première fois à notre assemblée générale. Vous avez sans doute fait le grand saut récemment, c'est l'endroit où il faut être pour faire connaissance, pour ressentir le réseau qui fédère dans un territoire, dans un département, et qui initie tous les maillons du réseau du GAB, de la région (Bio en Grand Est /FRAB) et la FNAB qui porte notre voix dans toutes les instances nationales. Tous ces échelons ont un rôle important mais ils ne sont légitimés que et uniquement par l'implication d'une base forte, nombreuse et soudée.

On va donc dérouler les chiffres de la région et de notre département, revenir sur les conversions 2017, nous allons détailler quelle a été notre activité en 2017. Nous aborderons notre réforme territoriale, la structuration du réseau Bio en Grand Est, ce que nous en attendons et ce qui aura inévitablement des modifications, des adaptations dans notre association départementale et in fine cela doit également nous booster pour faire émerger ici des projets (et des projets collectifs de préférence).

On parlera de sujets plus délicats, le sujet récurrent des aides bio sur les fermes, nous aurons et je l'en remercie un point détaillé par Mme Delaporte de notre DDT des Ardennes. Egalement le financement de notre association, les nouvelles ne sont pas bonnes, la Région qui impose une discipline financière à l'ensemble du réseau. S'agissant de notre financement départemental, nous avons aujourd'hui avec nous Mme Berthelodt, vice-présidente du conseil départemental qui nous expliquera que la Loi Nôtre, même si on a pu croire à une transition possible, ne permet plus aujourd'hui le financement des structures agricoles. Mais nous espérons de votre intervention, des pistes de travail en commun, car, vous le savez, notre champ d'action va bien au-delà du fait agricole. De la santé à l'éducation, du bien manger à la préservation de l'environnement, du sol, de l'air et de l'eau de nos Ardennes, il y a un champ d'action à explorer ensemble.

Enfin, nous avons gardé pour l'après-midi du concret pour vos fermes, et pour vos projets déjà réalisés ou en réflexion. Nous avons convié un panel assez large de magasins, spécialisé ou non en bio, déjà existants ou en projet. Nous sommes là pour vous mettre en lien, pour savoir quels sont leurs besoins en produits bios locaux et pour que vous, producteurs, parfois déjà impliqués dans les circuits de proximité pour vos produits mais également ceux qui sont plus positionnés sur des filières plus traditionnelles. Vous devez savoir qu'il y a des attentes et des opportunités ici, en local, et si on traite ce sujet, c'est bien parce qu'on est dans l'ADN du réseau Bio et dans une attente forte des consommateurs citoyens de plus en plus nombreux.

Mais, revenir sur cette année 2017, c'est également penser et se remémorer ces personnes chers et impliquées qui nous ont quittés. Nathalie Barbançon est partie trop vite. Nous avons une pensée très forte aujourd'hui pour Patrick et pour ses enfants. C'est une famille, des amis dans la peine. Nathalie avait monté son projet, son atelier de transformation aujourd'hui orphelin.

Nous lui devons un instant de recueillement. Merci. [...]»

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 février 2018

L'animatrice, Marion ANDREAU, demande si l'ensemble des adhérents présents a bien pris connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. La Bio en chiffres

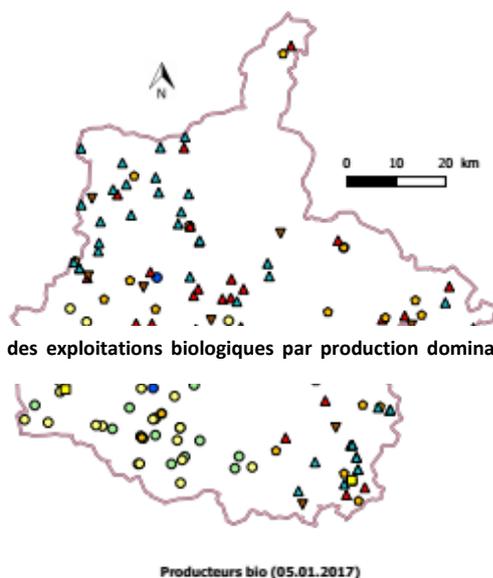


Figure 1. Répartition des exploitations biologiques par production dominante dans les Ardennes

Marion ANDREAU présente les chiffres de l'Agriculture Biologique. Ils sont la compilation des chiffres de l'Agence Bio et de l'ORAB (Observatoire Régional de l'AB), piloté par la FRAB.

En 2016, 7,3% des fermes françaises sont engagées en AB et la SAU engagée a augmenté de 17% par rapport à 2015.

Dans les Ardennes, le nombre de producteurs biologiques frôle les 200 et la SAU bio représente 4% de la SAU départementale. La dynamique reste forte depuis 3 ans avec en 2017, 30 conversions recensées.

Concernant la Champagne-Ardenne, la dynamique est aussi forte : 700 producteurs et 2,5% de la SAU est en AB. La région Grand Est compte plus de 2200 producteurs biologiques et 4,4% de sa surface est engagée en AB.

Figure 1. Répartition des conversions biologiques par production dominante dans les Ardennes

3. Le réseau bio

L'animatrice rappelle qu'Agrobio Ardennes est le Groupement des Producteurs Biologiques (GAB) qui fait partie du réseau FNAB. La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) mène un travail politique et syndical pour la défense de l'Agriculture Biologique au niveau national. Ainsi, le GAB représente les agrobiologistes du département. Ils sont réunis au sein de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB CA), association loi 1901 chargée du développement et de la promotion de l'Agriculture Biologique en région.

Pourquoi adhérer au réseau ?

D'un point de vue collectif, cela permet :

- De faire partie d'un réseau
- De contribuer au soutien et à la structuration des filières
- De défendre les intérêts des producteurs biologiques, concernant les aides PAC par exemple
- De porter des projets de développement

D'un point de vue individuel, l'intérêt est :

- D'avoir accès à l'information
- De bénéficier de tarifs préférentiels sur les formations de la FRAB
- De bénéficier d'outils de communication
- De diffuser des petites annonces

En 2017, la FRAB compte 230 adhérents dont 2 sympathisants (consommateurs, producteurs retraités, etc) soit 32 % des exploitations biologiques du territoire Champagne-Ardenne.

L'ensemble de ces chiffres sont consultables sur le site internet de l'Agence Bio. Ce groupement d'intérêt public agit pour la promotion et le développement de l'Agriculture Biologique (www.agencebio.org). Le site comprend également l'annuaire des professionnels de l'Agriculture Biologique.

4. Rapport d'activités 2017

• Adhésions

En 2017, l'association a collecté 68 adhésions (66 adhésions de producteurs, 2 sympathisants). Le tableau ci-dessous présente l'évolution des adhésions ces 5 dernières années. Pour la première année, le nombre d'adhésions est stagnant, contrairement aux autres départements de Champagne-Ardenne qui ont vu leur nombre d'adhérents augmenter. Le président d'Agrobio commente ces chiffres en insistant sur l'importance de faire adhérer les producteurs au GAB. Cela assure la légitimité du réseau biologique, permet de gagner en autonomie financière et de développer de nouveaux projets. C'est un enjeu central pour la poursuite du GAB.

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'adhésions	54	58	62	69	68

Evolution du nombre d'adhésions à Agrobio Ardennes

• Réunions de l'association

Trois conseils d'administration et une assemblée générale ont eu lieu au cours de l'année. De plus, trois administrateurs du GAB sont administrateurs à la FRAB et participent ainsi activement aux différentes réunions au niveau régional. Les administrateurs se mobilisent pour être présents lors des différentes animations du GAB mais aussi pour représenter la structure lors d'assemblées générales, de commissions « filières », de réunions auprès des collectivités, de la DDT, etc.

• Échanges

Dans la continuité des années précédentes, Agrobio Ardennes a suivi de nombreux dossiers au niveau du Réseau mais également auprès des collectivités locales ou des organisations professionnelles agricoles.

Ces rencontres avec les partenaires ont été l'occasion de mutualiser les actions pour améliorer la cohérence des différents programmes et porter la voix des professionnels de l'AB. L'association continue de travailler avec les services de la Chambre d'Agriculture sur les aspects techniques et avec la FRAB sur la construction des filières.

• Animations agricoles

Agrobio Ardennes organise toutes ces animations en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes et la FRAB. Elles sont destinées à tout public agricole (agriculteurs bio et conventionnels, techniciens, porteurs de projet, étudiants...).

- *Tours de plaine* : La Fosse-à-l'Eau, Aire/St-Fergeux
- *Journée d'échanges céréaliers-éleveurs* à Rethel
- *Journées portes ouvertes* :
 - o Conversion en bovin lait : 2 journées : aux Deux-Villes et à Imécourt.
 - o Inauguration de l'unité de méthanisation et production laitière biologique à Sommerance
 - o Diversification en ovin allaitant sur une ferme laitière à Regniowez
- *Formations Conversion à l'AB (portées par la FRAB)* :
 - o En production bovine laitière : annulée faute de participants
 - o En grandes cultures : à Saulces-Champenoises
- *Voyages* :

- Salon Terr'Eau Bio dans l'Oise
- *Réunions annuelles des centres de gestion* :
 - CDER à Rethel
 - Cabinet Berson à Douzy

Agrobio Ardennes intervient aussi en BPREA et auprès des élèves de lycée agricole pour leur présenter l'AB.

- **Animations pour le grand public**

Forum Consommer Autrement (20 mai) à Villers-Semeuse : faire connaître l'association auprès du grand public et renseigner les visiteurs sur l'AB dans les Ardennes et en région.

Foire agricole de Sedan (du 8 au 10 septembre) : le stand de l'association reste sous le chapiteau des produits fermiers, l'objectif étant de promouvoir l'AB auprès du grand public.

Toutes ces actions s'inscrivent dans les programmes d'actions financés par le Conseil régional.

- **Communication**

- Mails d'info Réseau pour informer les adhérents.
- Articles de presse dans l'Agri-Ardennes, l'Ardennais et l'ABrégé.
- Outils de communication : panneaux et pancartes pour les fermes, actualisation du guide des producteurs, réalisation de T-shirts floqués pour les administrateurs.

- **Appui technique**

- **Visites et suivis de fermes** en bio ou en réflexion à la conversion.
- **Dossiers « aides bio »** : informations aux producteurs sur les évolutions réglementaires de la PAC.
- **Suivi dossier « filières »**
- **Groupe de travail avec la FRAB** : filières régionales, Eau & AB.

Le rôle de l'association est d'apporter un soutien aux agrobiologistes ardennais, aux filières et également d'accompagner les projets de conversion. Tout cela passe par l'identification des projets de conversion mais également par l'information aux agriculteurs sur le mode de production (démarche de certification et conduite technique).

- **La défense des aides à l'AB**

L'année 2017 a été marquée par un fort travail de défense des aides dédiées à l'AB. Les administrateurs se sont fortement mobilisés sur le sujet avec la FRAB et Bio en Grand Est. Dans les Ardennes :

- Courrier des producteurs donné au Préfet et au Conseil Régional lors d'une session de la Chambre d'Agriculture en janvier : 47 retours.
- Manifestation à Nancy en novembre organisée par Bio en Grand Est.
- Multiples réunions auprès de la DDT, de la DRAAF, du Conseil Régional.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier

Monsieur Cyrille MORHAIN, trésorier, introduit la partie dédiée aux comptes. Les comptes seront détaillés par notre comptable, Monsieur HUREL.

COMPTE DE RESULTATS

	2015	2016	2017
PRODUITS	39 047 €	43 434 €	26 388 €
Produits financiers	298 €	391 €	338 €
Subventions	32 840 €	35 740 €	19 320 €
- <i>Conseil Régional</i>	21 440 €	24 340 €	19 320 €
- <i>Conseil Départemental</i>	11 400 €	11 400 €	0 €
Cotisations	5 830 €	7 040 €	6 490 €
Dons (cotisations volontaires)	55 €	155 €	240 €
Vente marchandises	24 €	108 €	0 €
RESULTAT	-5 710 €	-2 230 €	-18 785 €

	2015	2016	2017
CHARGES	44 756 €	45 664 €	45 173 €
Prestation service Chambre Agriculture	34 560 €	34 560 €	34 560 €
Assurance	135 €	138 €	140 €
Comptable	1 044 €	1 044 €	1 044 €
Cotisations	6 937 €	7 117 €	7 635 €
Dons	40 €	155 €	125 €
Assemblée Générale (repas et salle)	852 €	1 477 €	1 473 €
Autres achats (Sedan, ruches, prestations,...)	1 121 €	1106 €	116 €
Fournitures, frais postaux & bancaires	68 €	68 €	79 €

Le comptable détaille ensuite le compte de résultats et explique les différents postes de charge. Cyrille MORHAIN annonce que le Conseil Départemental a annoncé en février 2018 qu'il ne subventionnerait pas l'association au titre de 2017, n'ayant pas trouvé de levier possible pour poursuivre son soutien sur les missions définies dans le cadre de la loi Nôtre. L'association présente donc un résultat très négatif pour 2017. Des dispositions devront être prises pour l'année 2018. Les incertitudes sont grandes sur le montant des subventions 2018 ce qui implique qu'un budget prévisionnel ne peut être présenté.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Les cotisations

En 2017, la cotisation s'élevait à 110 € pour tous les producteurs sauf pour les fermes en 1^{ère} de conversion (adhésion gratuite). Des dons ont également été perçus : 85€ pour Agrobio, 85 € pour la FRAB et 40 € pour la FNAB.

Sur les 110 € de cotisation :

- 45 € sont destinés à la FNAB
- 65 € ont destinés à la FRAB

De plus, le GAB reverse une part fixe de 375 € à la FRAB.

Laurent COUSIN explique aux présents que le montant de la cotisation à Agrobio Ardennes va devoir augmenter en 2018 pour deux raisons :

- Une harmonisation est nécessaire avec les autres cotisations en Grand Est (cf tableau ci-dessous)
- Pour renforcer l'autonomie financière du GAB

De plus, une réflexion est à ouvrir sur les modalités de calcul de la cotisation afin que celle-ci reste accessible aux « petits » producteurs. Le montant de la cotisation 2018 sera donc exceptionnellement défini en conseil d'administration.

GAB / GRAB	Montant moyen de cotisation
<i>CGA Lorraine</i>	186 €
<i>OPABA Alsace</i>	152 €
<i>GAB 10</i>	159 €
<i>Agrobio 51</i>	153 €
<i>GAB 52</i>	121 €
Agrobio 08	110 €

7. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil de 5 à 12 membres élus en Assemblée Générale pour trois ans avec un renouvellement par tiers.

Le Président ajoute que le Conseil d'Administration doit être représentatif de la situation ardennaise et que toutes les productions doivent y être représentées. A l'avenir, avec l'évolution régionale, cela va également impliquer un rôle plus important des administrateurs dans le développement de l'AB sur le département.

Vincent COLINET, Cyrille MORHAIN, Dominique TASSOT et Jérôme TOURNAY font partie du tiers sortant. Dominique TASSOT, étant désormais à la retraite, ne souhaite pas renouveler sa candidature tandis que les trois autres membres se représentent. Laurent COUSIN, au nom du réseau des producteurs bio, salue l'engagement de M. TASSOT depuis 30 ans dans la mise en place et le développement du réseau.

Aucune nouvelle candidature n'est annoncée.

L'animatrice précise que le conseil d'administration en 2017 est composé de 12 membres à ce jour.

- BRODEUR Stéphane 08190 HOUDILCOURT
- COLINET Vincent 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT
- COUSIN Laurent 08230 REGNIOWEZ
- LEBEGUE Stéphanie 08240 TAILLY
- LERICHE Guillaume 08190 BRIENNE/AISNE
- MINEUR Etienne 08160 ETREPIGNY
- MORHAIN Cyrille 08220 MAINBRESSY
- NIZET Gilbert 08130 LAMETZ
- PIERSON Fabrice 08250 SOMMERANCE
- PORTIER Francis 08270 GRANDCHAMP
- TASSOT Dominique 08310 ANNELLES
- TOURNAY Jérôme 08240 IMECOURT

Sont élus à l'unanimité (36 voix) : Vincent COLINET et Jérôme TOURNAY, et à l'unanimité moins 1 voix : Cyrille MORHAIN. Le conseil d'administration **2018** est composé par :

1. BRODEUR Stéphane 08190 HOUDILCOURT
2. COUSIN Laurent 08230 REGNIOWEZ

3. LEBEGUE Stéphanie 08 TAILLY
4. LERICHE Guillaume 08 BRIENNE/AISNE
5. MINEUR Etienne 08160 ETREPIGNY
6. MORHAIN Cyrille 08220 MAINBRESSY
7. COLINET Vincent 08430 VILLERS-SUR-LE-MONT
8. NIZET Gilbert 08130 LAMETZ
9. PORTIER Francis 08270 GRANDCHAMP
10. PIERSON Fabrice 08250 SOMMERANCE
11. TOURNAY Jérôme 08240 IMECOURT

8. Rapport moral du Président

Le Président prend la parole pour son rapport moral :

« Je vous avoue que c'était bien confus dans ma tête hier soir, avant de mettre sur papier des messages ou des intentions. Nous sommes dans une période avec des paradoxes énormes. L'année dernière, on avait évoqué le changement d'échelle de la bio, et des inquiétudes qui pouvaient éventuellement en découler. On est à ce niveau-là entré dans une nouvelle dimension et nous avons en même temps l'impression sur nos fermes, dans le réseau d'accompagnement de la bio qu'un énorme rétropédalage s'opère. Il n'y a plus aucune politique volontariste d'accompagnement de ce phénomène.

La société évolue à une vitesse incroyable, elle est exigeante, informée, veut consommer différemment et le politique est absent. L'Europe et sa PAC de plus en plus injuste. A quand le service environnemental enfin reconnu ? A quand une PAC qui tiendra compte de l'emploi sur une ferme et non de « montant à l'hectare » ? Le travers, c'est inévitablement l'agrandissement et le « pactole » par la taille de la structure.

Où en est-on également avec les promesses, les annonces du président Macron sur le bio dans les assiettes de nos enfants ? Quel plan d'action met-on derrière ? J'ai entendu récemment le Ministre de l'Agriculture, M. Travers, suggérer le recyclage de « Notre-Dame-des-Landes » pour produire du bio pour les cantines de l'ouest. Mais j'ai été sidéré... On voudrait nous parquer dans une zone sanctuaire. Mais non le Bio doit être partout sur le territoire français pour relever ces défis. Il doit être, par exemple, sur la base 112 de Reims, là, bizarrement, on en veut pas....

J'en veux également à notre région Grand Est et je le répéterai à Mme Gaillot la semaine prochaine, devant caméras s'il le faut. Notre région est une des plus mauvaises sur la gestion des « PDR » et des financements qui vont avec. L'injustice sur les territoires est terrible : si on est dans l'Aisne ou dans les Ardennes, si on est en Alsace ou en Champagne Ardenne. S'ajoute à cela si on est sur le bon bassin d'une Agence de l'Eau ou sur l'autre. On en découvre de jour en jour....

Revenons à ce PDR champardennais, construit en 2013, 2014 pour la période 2015/2020. Aujourd'hui, on ne peut que constater l'énorme échec et que les bios en sont les grands perdants. Sylvie, tu m'as dit il y a quelques jours « je te sens en colère Laurent ». Alors oui, je le suis, parce que sans doute lassé de voir toute notre énergie, toute mon énergie depuis maintenant 5 années à devoir me battre contre des arbitrages qui ont été pris dans ce PDR. Alors oui, j'en veux à tous ceux qui ont pris part à ces négociations, nous avons certainement été mauvais les représentants des bios mais le jeu des influences des uns et des autres a fonctionné et bien fonctionné sur les axes de compétitivité, de modernisation, de restructurations etc, etc.

Il y a un moment, je vous le dis, ça fait du bien de dire des vérités et je suis prêt à en débattre avec qui voudra.

Maintenant, revenons à nos projets, à du concret car l'essentiel est là dans les initiatives citoyennes qui nous seront présentés cet après-midi, dans celles qui émergeront sur nos fermes qui seront de toutes façons de plus en plus nombreuses et tous devront l'intégrer car c'est un mouvement de fond plus fort que n'importe quelle résistance, y compris celle de la profession agricole....

Pour accompagner cela, nous avons besoin d'un réseau structuré et correctement dimensionné. C'est ce que nous sommes en train de construire en Grand Est et je suis fier d'apporter notre pierre « ardennaise » à l'édifice. On va dans le bon sens car on a remis les projets de terrains comme porte d'entrée à cette

construction. Depuis, le début des réflexions à la FRAB avec Dominique et Cyrille, nous avons toujours insisté sur cette remontée de la base vers le haut du réseau.

Et c'est parce qu'il faut que les échanges entre ces échelons GAB et Bio en Grand Est fonctionnent avec un maximum de fluidité, en toute confiance, que nous avons entrepris la démarche de réintégrer l'animation de l'association par le réseau. Vous devez comprendre cette évolution car elle est indispensable à notre appartenance et au fonctionnement du réseau GAB/Bio en Grand Est/FNAB. Mais nous avons aussi des exigences sur lesquelles on ne reviendra pas. Le GAB des Ardennes est piloté dans les Ardennes et il doit être animé depuis les Ardennes et nous ne désespérons pas qu'il le soit encore demain dans les locaux de la Chambre d'Agriculture. Nous avons partagé notre histoire commune de l'émergence, de l'organisation des bios ardennais et nous ne nous posons pas dans une démarche de rupture mais dans un partenariat, sans doute nouveau, et dans l'intérêt commun de ce que nous avons à apporter ensemble à nos fermes en transitions. »

9. Les aides liées à l'AB

Anne-Laure DELAPORTE, chef du service agricole de la DDT présente un état des lieux des dossiers d'aides à la bio. Le Conseil Régional est l'autorité de gestion des aides et la DDT en est l'instructeur.

A ce jour, certains dossiers sont bloqués :

- Le maintien à l'Agriculture Biologique (MAB) pour des fermes en AB depuis plus de 10 ans.
- Les dossiers qui ont demandé une MAB suite à une PHAE. Ils n'ont donc pas d'historique d'aide à la conversion bio (CAB) et leur traitement est en suspens.

Sur ces dossiers, la DDT ne sait pas s'ils seront financés ni comment. Si oui, ce sera une intervention de l'Etat. Mme DELAPORTE rappelle les modalités d'intervention des Agences de l'Eau :

- Rhin-Meuse : finance la CAB sur les aires d'alimentation de captage sans plafond.
- Seine-Normandie : finance la CAB sans plafond (règles différentes selon les années) et finance la MAB1 (soit 5 à 10 ans) pour les campagnes 2016 à 2018.

Le règlement des dossiers 2016 devrait être effectué le 1^{er} semestre 2018. Normalement, l'instruction technique 2017 devrait être plus aisée qu'en 2016.

10. Le réseau Bio en Grand Est

Sylvie CORPART, présidente de la FRAB Champagne-Ardenne, présente les dernières évolutions du réseau bio. Les différents GRAB vont disparaître juridiquement à l'avenir. La fusion devrait se dérouler en juillet 2018. Mme CORPART insiste sur l'intérêt à travers cette restructuration de se rapprocher du terrain et de favoriser l'émergence de groupes locaux.

11. Echanges

Odile BERTELODT, vice-présidente du Conseil départemental ; présente la stratégie du Conseil départemental sur l'introduction de produits locaux dont des produits biologiques, dans la restauration collective. Le projet est en cours de construction et s'inscrit dans le Plan Alimentaire Territorial. A la rentrée 2018, trois collèges testeront l'introduction de produits locaux. Mme BERTELODT invite les différents acteurs de la bio : Agrobio Ardennes, FRAB Champagne-Ardenne et Manger Bio Champagne-Ardenne à s'impliquer dans ce projet.

Laurent COUSIN annonce à la demande de Frédéric MONIOT l'arrêt de son activité de transformation laitière en juin 2018.

Christian Dichamp, directeur de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, rappelle la position de la structure jusqu'alors sur l'Agriculture Biologique. Agrobio Ardennes pilote la politique sur la bio dans le département.

La Chambre d'Agriculture n'a pas de groupe d'élus référents sur le sujet. L'Agriculture Biologique génère plus d'emploi et de valeur ajoutée dans les exploitations agricoles, c'est une réalité. Pour l'instant, Agrobio Ardennes et la Chambre d'Agriculture n'ont pas trouvé de scénario commun pour la poursuite du partenariat.

Le Président remercie les participants d'être venus aussi nombreux et d'avoir participé aux débats. Il est prévu l'après-midi un forum sur les opportunités de commercialisation des produits biologiques en circuits courts dans les Ardennes. Les différents opérateurs sont présentés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance. Il convie les participants au traditionnel pot de l'amitié et au repas bio qui suit issu des produits de Manger Bio en Champagne-Ardenne.

Le Président

Laurent COUSIN

